



Ville de BASSE GOULAINÉ
Arlette VALTON - Service Scolaire
Place Louis Edelin
44115 BASSE GOULAINÉ
J 02 40 03 55 56

N° inscription _____

Ecoles Sainte Marie Saint Brice de Basse Goulaine
Dossier d'inscription aux services extra-scolaires
Année 2008/2009

Identité de l'Enfant

Nom _____ Prénoms _____

Date et lieu de naissance _____ Sexe F M

Ecole _____ Date d'inscription _____

Niveau classe fréquenté en 2007/2008 _____ N° Classe _____


Niveau classe prévu en 2008/2009 _____ N° Classe _____

Informations concernant la situation de famille


Nom et prénom du Père ou Tuteur _____

Adresse du domicile _____

Code postal et ville _____

 domicile _____ Portable _____


Employeur (nom et adresse) _____

 professionnel _____


Nom et prénom de la Mère: _____

Adresse du domicile (si différente) _____




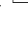
Code postal et ville _____


 domicile _____ Portable _____

Employeur (nom et adresse) _____

 professionnel _____

En cas d'accident ou de maladie prévenir par ordre de priorité (parents, nourrice, proches) :

Monsieur ou Madame _____		_____	Qualité _____
Monsieur ou Madame _____		_____	Qualité _____
Monsieur ou Madame _____		_____	Qualité _____
Monsieur ou Madame _____		_____	Qualité _____

Médecin - Adresse _____ 

T.S.V.P 

INSCRIPTIONS AUX SERVICES EXTRA-SCOLAIRES

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire

Matin	De 7 h 20 à 8 h 50
Soir	De 16 h 30 à 19 h 00

Chaque enfant peut être accueilli aux horaires ci-dessus indiqués. Le paiement se fait par l'achat d'une carte (10, 20 ou 50 séances) au point d'accueil de l'école de l'enfant. L'unité de base est 30 minutes pour un coût de 1.15 € chaque séance. **Toute demi-heure commencée est due.**

Si votre enfant doit fréquenter l'accueil périscolaire, il vous est demandé un certificat de l'employeur pour chacun des parents. Dans le cas où vous êtes votre propre employeur établir un certificat sur l'honneur en apposant le cachet professionnel. Ces documents sont à fournir en septembre 2008.

Votre enfant utilisera-t-il l'accueil périscolaire ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si OUI, merci de compléter le tableau suivant.	

Renseignement concernant les personnes autorisées à venir chercher votre enfant à l'accueil périscolaire (en dehors des responsables légaux)

	NOM	Prénom	Qualité	Téléphone
1				
2				
3				

Ce cadre doit être obligatoirement complété.

J'autorise la personne responsable à prendre toute mesure qui s'impose en cas d'urgence.

RESTAURATION SCOLAIRE

Votre enfant fréquentera-t-il le restaurant scolaire ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Avez-vous une carte Multipass ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Votre enfant est-il allergique	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si OUI , s'agit-il d'une allergie alimentaire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
d'une allergie médicamenteuse	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Autre, précisez _____	
Votre enfant a-t-il fait l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (allergie) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dans ce cas, votre enfant fréquentera-t-il le restaurant scolaire tous les jours	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si non merci de préciser les jours _____	

TRANSPORTS SCOLAIRES

Ce service organisé par Nantes Métropole permet aux enfants d'être pris en charge à un point de montée déterminé en fonction du domicile jusqu'à l'école. Votre enfant utilisera-t-il le transport scolaire ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Votre enfant utilisait-il ce service l'année précédente ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

A Basse Goulaine, le _____ Signature du ou des représentant(s) légaux
--

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, relatives à l'informatique, fichier et liberté, ce traitement a fait l'objet d'une déclaration à la C.N.I.L..